

FONDATION



DU
PATRIMOINE

Délégation régionale
Bourgogne-Franche-Comté



Salins-les-Bains



LA
GRANDE
SALINE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

BESANÇON, 16 JUIN 2022

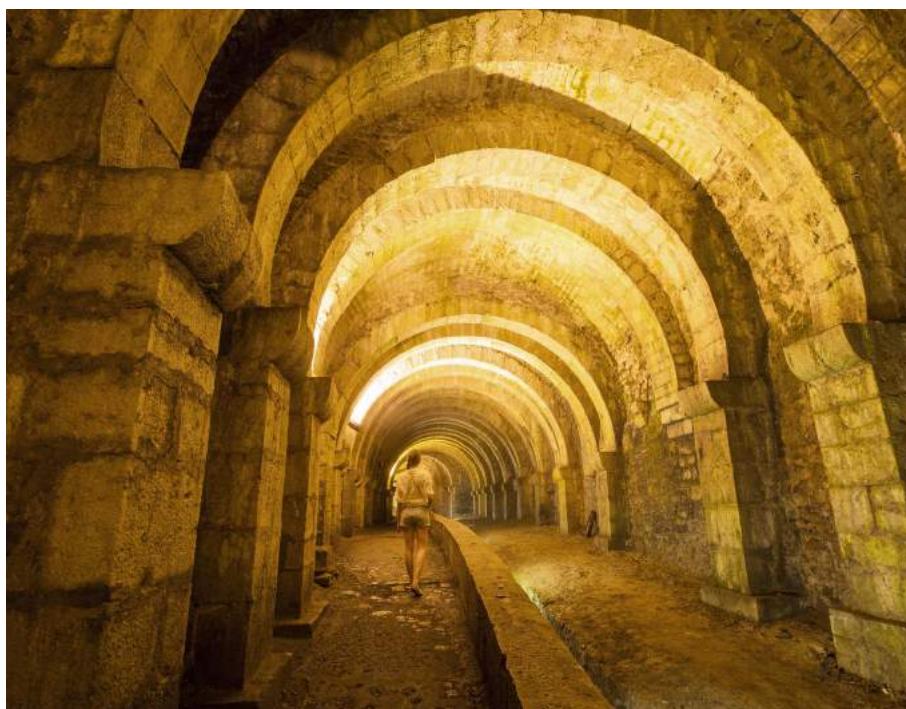
**SIGNATURE OFFICIELLE DE LA CONVENTION DE COLLECTE
DE DONS POUR LA**

**GALERIE SOUTERRAINE DE LA GRANDE
SALINE DE SALINS-LES-BAINS**

16 juin 2022

Mairie de Salins-les-Bains

www.fondation-patrimoine.org



Grande Saline de Salins-les-Bains © Bestjobers

CONTACT PRESSE

FONDATION DU PATRIMOINE
DÉLÉGATION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Délégué régional

Jean-Christophe Bonnard

Téléphone

06 70 88 27 27

Mail

jean-christophe.bonnard@fondation-patrimoine.org

Adresse

14 rue Violet
25000 Besançon

Site

www.fondation-patrimoine.org

Rejoignez-nous !

[facebook.com/fondation.patrimoine](https://www.facebook.com/fondation.patrimoine)

[@fond_patrimoine](https://twitter.com/fond_patrimoine)

[@fondationdupatrimoine](https://www.instagram.com/fondationdupatrimoine)

La Fondation du patrimoine et la Ville de Salins-les-Bains lancent officiellement ce jeudi 16 mai une collecte de dons pour la sauvegarde de la galerie souterraine de la Grande Saline de Salins-les-Bains, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO et classée monument historique.

La Ville de Salins-les-Bains a pour objectif de restaurer l'intégralité architecturale du site. Redonner une fonction à tous les anciens bâtiments de la Saline facilitera leur conservation sur le temps long. Cet ambitieux programme de restauration se déroulera en plusieurs phases.

La priorité des restaurations concerne les travées 34 à 38 de la galerie souterraine qui présentent des fissures et des déformations importantes, condamnant à terme l'ouvrage souterrain. Des travaux de confortation structurelles et de maçonnerie doivent donc être engagés au plus vite pour permettre d'assurer la continuité de l'accueil du public dans cet édifice exceptionnel.

LA GRANDE SALINE DE SALINS-LES-BAINS

1200 ans d'histoire ont façonné un site unique en Europe, avec en surface des grands bâtiments abritant les poêles à sel, vastes cuves d'évaporation de la saumure. L'atmosphère de travail y est toujours imprégnée car tout est conservé : les outils pour la récolte, les chariots remplis de sel et surtout une poêle à sel, la dernière de France.

En sous-sol se révèle une architecture unique datant du Moyen Âge : la galerie souterraine longue de 165 m et haute de 10 m, entièrement voûtée de pierre. Au plus profond de la galerie, où ne venaient que de rares ouvriers, on découvre le grand balancier, une étonnante structure de bois qui remonte depuis plus de 150 ans la saumure extraite à 246 m sous terre...

Avec 70 000 visiteurs accueillis chaque année, c'est le site touristique et culturel le plus visité du Jura. Inscrite au Patrimoine mondial de l'UNESCO et classée monument historique la Grande Saline dévoile grâce à ses installations techniques pour certaines encore en fonctionnement et son architecture souterraine grandiose, un savoir faire inattendu si loin de la mer.

LA CAMPAGNE DE COLLECTE DE DONS

Cette campagne de financement participatif est l'occasion de fédérer tous les acteurs du territoire souhaitant participer à la réalisation de ce projet patrimonial et historique.

La Fondation du patrimoine est un organisme privé reconnu d'utilité publique. Ce statut permet de délivrer des reçus fiscaux pour les dons perçus. Ces reçus ouvrent droit à des réductions d'impôt :

- de l'impôt sur le revenu des personnes physiques à hauteur de 66 % du don, dans la limite globale de 20 % du revenu imposable ;
- de l'impôt de solidarité sur la fortune à hauteur de 75 % du don, dans la limite de 50 000 euros (soit un don de 66 666 euros) ;
- de l'impôt sur les sociétés, à hauteur de 60 % du don, dans la limite de 5 % du chiffre d'affaires HT.

Une raison de plus pour chaque donateur d'apporter un soutien à ce projet de valorisation du patrimoine !

Comment donner :

- Sur le site internet de la Fondation du patrimoine : www.fondation-patrimoine.org/79218
- Par chèque en complétant le bon de souscription des dépliants édités à cette occasion et à adresser à la Fondation du patrimoine – 14 rue Violet – 25 000 Besançon.



LA FONDATION DU PATRIMOINE

Première institution de défense du patrimoine, la Fondation du patrimoine sauve chaque année plus de 2 000 monuments, églises, théâtres, moulins, musées, etc. et participe activement à la vie des centres-bourgs, au développement de l'économie locale et à la transmission des savoir-faire.

Forte de 20 ans d'expérience, elle a su développer des outils efficaces, lui permettant de mener de nombreuses actions de restauration aux côtés des collectivités et propriétaires privés.

1 projet est ainsi soutenu tous les 5 kms !

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière saluée par la Cour des comptes. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux ou des grandes phases, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

En 2021, la délégation de Bourgogne-Franche-Comté est intervenue sur 354 projets. Les financements apportés à ces projets ont représenté un total de 4 000 000 €.

